

Réf:nl

Greffes
du Tribunal de Commerce de
Reims
Palais de Justice - BP 35
51052 REIMS CEDEX

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Sàrl ENTREPRISE DENIS DURAND
27 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL

Dépôt effectué par :

Sàrl ENTREPRISE DENIS DURAND
27 rue du Commerce
51350 CORMONTREUIL

Numéro RCS : Reims B 335 781 795

<3231/1957B00179>

Pièces déposées le 27/11/2008

Numéro : 2808365

Acte sous seing privé du 30/05/2008
- Cession de parts (ou Donation)

tarif fixé par décret 2007.812 du 10.05.2007 - 8 taux de base
Détail sur note de frais et honoraires annexée

/Le Greffier,



SARL Entreprise Denis DURAND
Société à Responsabilité Limitée au capital de 75.000 Euros
Siège social : 27 rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL

SIRET 335 781 795 00026

CESSION DE PARTS du 30-05-2008

Cédants :

Monsieur Denis DURAND, Gérant de société, né le 28 septembre 1950 à Reims (Marne), demeurant à Taissy – 51500 – 14 rue de Challerange, marié sous le régime de la séparation de biens,

Soussigné de première part.

Cessionnaire :

SARL Entreprise GAUTIER, SARL au capital de 10.000 EUROS, identifiée au SIREN sous le n° 490 555 745 et immatriculée au R.C.S. de Reims, ayant son siège social à Germaine (Marne), 9 rue de Louvois, représentée par Monsieur Cyril GAUTIER, Technicien, né le 01/06/1976 à Reims (Marne), demeurant à Germaine (Marne), 9 rue de Louvois, agissant en qualité de gérant,

Soussigné de deuxième part.

Intervenant :

SARL Entreprise Denis DURAND, Société à Responsabilité Limitée au capital de 75.000 Euros, dont le siège social est 27 rue du Commerce – 51350 CORMONTREUIL, SIRET 335 781 795 00026, représentée par Monsieur Denis DURAND, son gérant, dûment habilité à l'effet des présentes.

EXPOSE

1. CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE

Suivant acte authentique passé devant Maître HANROT, Notaire à Reims, le 12 mai 1925, il a été constitué une société en nom collectif dénommée « S.N.C. MOUGNE Frères ».

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Reims du 22 janvier 1927, enregistré à Reims le 1^{er} février 1927, la société a été transformée en Société à Responsabilité Limitée.

Suivant acte reçu par Maître Jacques REBOUL, Notaire à Reims, le 18 décembre 1968, enregistré à Reims AC le 19 décembre 1968, bordereau 2332/4, les statuts de la SARL dénommée MOUGNE Père et Fils ont été mis en harmonie en application de l'article 499 de la Loi du 24 juillet 1966 et du Décret du 23 mars 1967.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29/12/1989, faisant suite à l'acquisition par Monsieur Denis Durand, Madame Yvette Durand et Monsieur Laurent Espagnol de la totalité des parts sociales composant le capital social de la société, la raison sociale de la SARL MOUGNE Père et Fils est devenue « SARL Entreprise Denis DURAND ».

Par décision de la collectivité des associés réunie en Assemblée Générale Extraordinaire le 24 juin 1994, la « SARL Entreprise Denis DURAND » a été transformée en société anonyme.

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28/03/2001, il a été décidé de transformer la société anonyme en société à responsabilité limitée, de telle sorte que la société continue d'exister sous la raison sociale actuelle de « SARL Entreprise Denis DURAND ».

La société a pour objet « l'entreprise de serrurerie, de menuiserie métallique et aluminium, de charpente métallique, de couverture et de chaudronnerie, et toutes activités similaires ou connexes » et « plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières ou immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou pouvant en faciliter le développement ».

Le capital social est actuellement fixé à la somme de SOIXANTE QUINZE MILLE EURO (75.000 €), divisé en MILLE CINQ CENT (1.500) parts de CINQUANTE EURO (50 €) chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 1.500 réparties entre les associés dans les proportions suivantes :

- Monsieur Denis DURAND : 1.215 parts numérotées de 1 à 1.199 et de 1.485 à 1.500
- SARL Entreprise GAUTIER : 190 parts numérotées de 1.200 à 1.389
- Monsieur Cyril GAUTIER : 95 parts numérotées de 1.390 à 1.484

Total : 1 500 parts

Ces parts ont été valablement émises et sont totalement libérées. Elles ne sont représentées par aucun titre. Le titre de chaque associé résulte uniquement des statuts, des actes modificatifs de ceux-ci et des cessions de parts régulièrement consenties.

La société est administrée par Monsieur Denis DURAND, gérant.

Le dernier exercice a été clôturé le 31 décembre 2007.

2. MOYENS D'EXPLOITATION

La SARL Entreprise Denis DURAND est propriétaire de l'ensemble des actifs figurant dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Elle est propriétaire de son fonds de commerce et d'industrie pour l'avoir créé lors de sa constitution.

Elle est locataire de l'immeuble dans lequel elle exploite son activité en vertu d'un bail en date à Cormontreuil (Marne) du 10/01/2005 qui a commencé à courir le 01/01/2005 pour se terminer le 31/12/2014, sauf renouvellement. Le loyer annuel, payable trimestriellement et d'avance le 1^{er} jour du trimestre civil, s'élevait à l'origine à 41.738,48 EUROS, indice INSEE 1.267 du 2^{ème} trimestre 2004. Il a été indexé à effet du 1/01/2007 sur la base de l'indice INSEE 1.366 du 2^{ème} trimestre 2006, et son montant actuel est donc de 43 810,60 EUROS hors taxes.

3. CESSIION ENVISAGEE

Monsieur Denis DURAND, souhaitant prendre sa retraite à un horizon de quelques années et pérenniser la société qu'il a développée, s'était rapproché en 2005 de Monsieur Cyril GAUTIER, son technicien de bureau d'études, en vue de lui céder progressivement ses parts sociales. La présente cession entre dans le cadre du processus de cession entamé depuis 3 ans. Le cessionnaire sera comme l'an dernier la société créée par Monsieur GAUTIER, à savoir SARL Entreprise GAUTIER.

Ceci exposé, les parties soussignées ont convenu et arrêté ce qui suit.

Cy 9

CESSION

Par les présentes, Monsieur Denis DURAND, soussigné de première part, cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit à la SARL Entreprise GAUTIER, représentée par Monsieur Cyril GAUTIER, gérant, soussignée de deuxième part, qui accepte, SOIXANTE TREIZE (73) parts sociales de CINQUANTE EUROS (50 €) de nominal chacune, lui appartenant dans le capital de la Société « SARL Entreprise Denis DURAND », lesdites parts portant les numéros 1.143 à 1.199 et 1.485 à 1.500.

Au moyen de la présente cession, la SARL Entreprise GAUTIER devient propriétaire des SOIXANTE TREIZE (73) parts cédées à compter de ce jour, avec entrée en jouissance au 01/01/2008.

Les dividendes attachés à ces parts cédées, dont le versement a été décidé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2007, sont considérés appartenir au cédant.

La SARL Entreprise GAUTIER sera subrogée dans tous les droits et obligations attachés aux parts acquises.

PRIX

La présente cession est consentie et acceptée moyennant le prix de CENT QUARANTE DEUX EURO (142 €) par part cédée, soit, pour les 73 parts cédées par Monsieur Denis DURAND la somme globale de DIX MILLE TROIS CENT SOIXANTE SIX EURO (10.366 €), que la SARL Entreprise GAUTIER, Cessionnaire, s'engage à payer à Monsieur Denis DURAND, Cédant, au plus tard le 30 Juin 2008.

Il lui en sera donné bonne et entière quittance après encaissement du paiement. A défaut, et à titre de clause résolutoire, le présent acte contenant cession sera considéré comme nul et non avenu.

REMISE DE PIECES

Le Cédant a remis présentement au Cessionnaire, qui le reconnaît, la copie des statuts et celle du dernier bilan approuvé de la société, lesquelles copies ont été certifiées conformes par la gérance de la société.

DÉCLARATIONS

Monsieur Denis DURAND, es-qualité de gérant de la société, déclare :

- que la SARL Entreprise Denis DURAND a été régulièrement constituée et que son existence est conforme à la loi française,
- qu'elle fonctionne conformément à la loi et à ses statuts,
- que les assemblées générales se sont régulièrement tenues et que les documents prévus par la loi à l'occasion de ces assemblées ont été déposés en permanence au siège social,
- que le registre d'assemblées est régulièrement tenu,
- que les déclarations faites dans l'exposé des présentes sont exactes,
- que les comptes annuels du dernier exercice clos le 31 décembre 2007 ont été régulièrement approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés du 11 mars 2008

CG ①

- qu'elle a la capacité juridique pleine et entière d'exercer ses activités dans le cadre de son objet social,
- qu'elle est en règle avec la législation et les normes d'hygiène, de salubrité, de sécurité, de protection incendie et d'électricité,
- que, depuis le 1^{er} janvier 2008, l'exploitation n'a pas connu de modification notable, que ce soit au niveau gestion ou situation financière,
- que, depuis le dernier arrêté comptable, et sauf cours normal des affaires, la société n'a pas eu à subir d'événements diminuant la valeur de ses actifs ou augmentant le passif social,
- que la société n'a pas pris d'engagements ou signé de contrats comportant des obligations dont le risque serait anormal par rapport à la situation au 31/12/2007,
- que la société a rempli toutes ses obligations concernant la déclaration des impôts et taxes et leur paiement, ainsi que celles concernant la déclaration des salaires et le paiement des charges patronales et sociales,
- qu'elle a souscrit les assurances adéquates pour couvrir les risques liés à son activité (RC Exploitation, RC Professionnelle, RC Décennale) ou à la couverture de ses actifs,
- qu'à la date des présentes, elle emploie en C.D.I. 1 technicien de bureau d'études, 1 secrétaire, et 4 ouvriers qualifiés.
- que la société ne fait pas l'objet d'aucune procédure de redressement ou de liquidation judiciaires.

La SARL Entreprise GAUTIER, cessionnaire, déclare :

- qu'elle a pris connaissance des statuts sociaux, de toutes résolutions prises et de tous procès-verbaux dressés à ce jour par les assemblées et les accepte,
- qu'elle connaît l'entreprise sous ses aspects commerciaux, industriels et moyens de production, son gérant y exerçant sa profession depuis le 04/01/2001.

ORIGINE DE PROPRIETE

Monsieur Denis DURAND, Cédant, déclare :

- que les parts sociales cédées ont été acquises par lui aux termes d'un acte authentique reçu par Me Jean NUCCI, Notaire à Reims, le 12/07/1986,
- que lesdites parts constituent des biens propres,
- que les parts concernées sont libres de tout nantissement, saisie ou autre mesure quelconque pouvant faire obstacle à la cession, anéantir ou réduire les droits du cessionnaire,
- qu'il possède la pleine capacité juridique et ne fait pas l'objet d'une procédure judiciaire.

AGREMENT DE LA CESSION

Par délibération de l'Assemblée Générale extraordinaire en date du 10 avril /2008, la Collectivité des Associés a, conformément à l'article 10 des statuts de la société, et à l'article L 223-14 du Code de Commerce, autorisé la présente cession et modifié l'article 7 des statuts.

MENTION POUR L'ENREGISTREMENT

Le cédant déclare que la SARL Entreprise Denis DURAND est soumise à l'impôt sur les sociétés et que les parts sociales cédées ont été créées en vue de rémunérer des apports en numéraire effectués à la Société, ainsi que des augmentations de capital par incorporation de réserves fiscalement disponibles.

9 0

FORMALITES DE PUBLICITE

Par ailleurs, et conformément à l'article 10 des statuts, Monsieur Denis DURAND, gérant, est intervenu aux présentes pour compte de la société, pour acceptation et dispense de signification.

LITIGES

Toutes contestations qui s'élèveraient entre les parties relativement à l'interprétation et à l'exécution des présentes seront soumises à la procédure d'arbitrage.

NOTIFICATION – ELECTION DE DOMICILE

Toute notification, requête, réclamation ou autre demande sera valablement effectuée par L.R.A.R. adressée :

- au cédant : à son domicile
- au cessionnaire : à son siège social.

Tout changement de nom ou d'adresse de l'une des parties devra être notifié à l'autre partie par L.R.A.R.

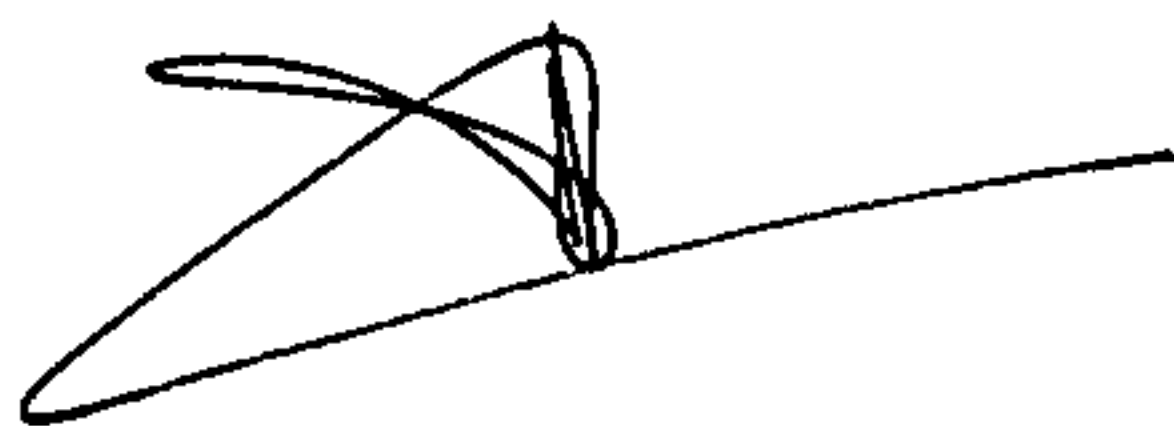
FRAIS

Les frais, droits et honoraires des présentes et ceux qui en seront la suite ou la conséquence seront supportés par le Cessionnaire qui s'y oblige.

Fait à CORMONTREUIL, le 30/ 05/2008,
En 5 originaux

Monsieur Denis DURAND, cédant

la SARL Entreprise GAUTIER, cessionnaire



Monsieur Denis DURAND, es qualité de gérant de la SARL Denis DURAND

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT S.I.E DE REIMS-
NORD

Le 30/06/2008 Bordereau n°2008/715 Case n°9

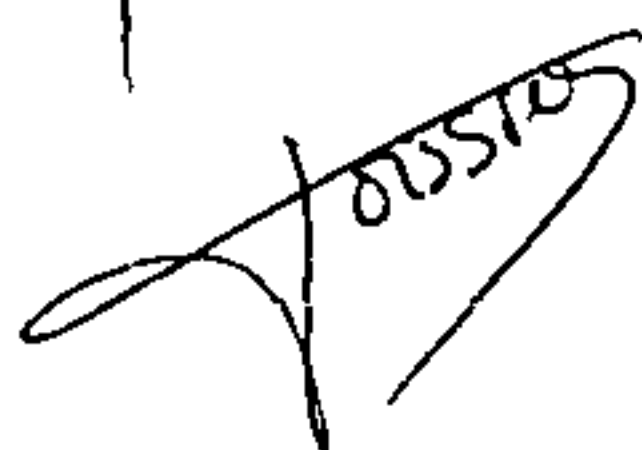
Ext 4144

Enregistrement : 462 € Pénalités :

Total liquidé : quatre cent soixante-deux euros

Montant reçu : quatre cent soixante-deux euros

Le Comptable des Impôts



Martine FOISSIER
Agent Principal des Impôts